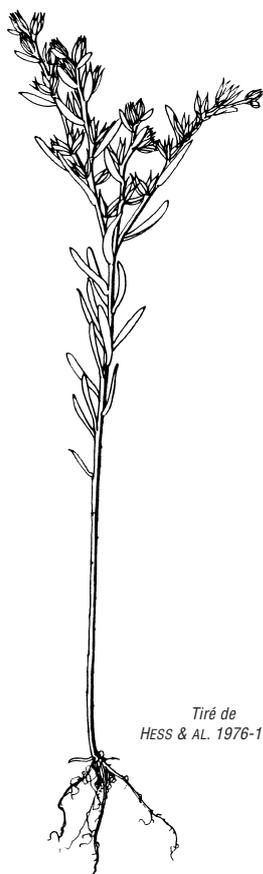


VU *Sedum rubens* L. – Orpin rougeâtre, Crassule rougeâtre – *Crassulaceae*

Synonyme: *Crassula rubens* (L.) L.



Description

Plante annuelle de 5-15 cm, dressée, ramifiée et glanduleuse. Tige en général marquée de 4 côtes. Feuilles atteignant 25 mm de long et 2 mm de large, alternes, demi-cylindriques, obtuses, rougeâtres à glauques. Inflorescence multiflore comportant plusieurs cymes unipares en corymbe. Sépales de 1-1.5 mm, aigus. 5 pétales acuminés, rose clair avec une ligne médiane foncée, 3-4 fois plus longs que les sépales. Étamines et carpelles 5. Follicules soudés à la base, glanduleux. Floraison 5-7. Chromosomes $2n = ?$ (variable, 20-100).

Espèces semblables: Toutes les autres espèces de *Sedum* indigènes ont 10 étamines.

Écologie et sociologie

L'orpin rougeâtre est héliophile, thermophile et peu compétitif. Il croît sur des sols séchards, nus, assez riches en nutriments et en bases, souvent pauvres en calcaire et en humus, meubles, sablonneux à légèrement graveleux, squelettiques ou argileux. Il colonise des friches ouvertes, des carrières, des murs, des bords de chemins ou de routes et des vignes. On le trouvait aussi anciennement dans des champs (jachères) et des prairies maigres lacunaires.

En Suisse, il a une répartition collinéenne, entre 380 et 490 m d'altitude (en Haute-Savoie française voisine jusqu'à 670 m, en Italie 1750 m). *Sedum rubens* est un représentant rare mais typique de différentes associations des *Sedo-Scleranthetea* BR.-BL. 55 em. TH. MÜLLER 61. Au sud, il se trouve également dans différents groupements adventices ou pionniers à *Chenopodium*.

Milieu naturel: 4.1.3 (7.1)

valeurs indicatrices: F1R2N4H3D3L4T5K2.

Particularités de l'espèce

Cet orpin est un thérophyte. Dans le canton d'Argovie, on peut distinguer trois habitats différents: 1. les murs (dos, niches et pied); 2. escaliers de vignoble et sentiers; 3. blocs erratiques. Toutes les stations du canton se trouvent sur les flancs raides et bien exposés de la moraine latérale du Würm. La surface viticole a diminué de 99% mais grâce à l'engagement d'ERICH KESSLER et de la fondation Reusstal, l'espèce a pu être maintenue, et même favorisée avec un succès croissant depuis quinze ans (protection, mesures d'entretien, restauration de biotopes). Près de Genève, l'espèce colonise des biotopes anthropogènes très ouverts et libres de concurrence, le long des routes et sur des talus, etc. Ces habitats sont soumis à des dynamiques variées, beaucoup n'étant que temporaires. L'espèce semble néanmoins se maintenir, voire légèrement progresser, comme l'a montré l'inventaire floristique kilométrique du canton de Genève. Cet orpin est facile à cultiver.

Distribution générale et menaces

Cet élément méditerranéen est répandu aux Canaries, en Afrique du nord, au Portugal et dans toute la région méditerranéenne à part d'importantes lacunes en Espagne et dans le nord de l'Italie et des Balkans. La limite septentrionale passe par les vallées du Rhône et de la Saône, la Belgique, et par la porte d'Alsace jus-

que dans la plaine du Haut-Rhin (F, D) et la vallée du Rhin en amont de Bâle (D, CH). Le Rhin constitue actuellement la limite orientale de l'aire au nord des Alpes. Au sud-est, l'espèce va par secteurs isolés en Roumanie, en Crimée et jusque dans le nord de l'Iran.

Stations les plus proches: Haute-Savoie (parfois près de la frontière: Monnetier-Mornex, Chammont, Les Allinges, Excenevex, Lully, Sciez, Frangy, Versonnex etc.), Ain (vallée du Rhône entre autres), vallée de la Saône (F), autrefois Baden-Wurtemberg (D), plaine du Pô (I).

Menaces: A la marge nord-est de l'aire, l'espèce est en grand danger, au sud elle n'est pas menacée.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection (AG).

Distribution et menaces en Suisse

L'orpin rougeâtre a toujours été limité aux régions chaudes de basse altitude. Au début du siècle, il était encore présent dans les cantons de Genève et Vaud, dans les vignobles des basses vallées de l'Aar, de la Reuss et de la Limmat (AG, ZH), le long du Rhin (BL, BS, AG, ZH) jusqu'à Eglisau (limite orientale au nord des Alpes), et à Lugano. On ne le trouve plus que près de Niederrohrdorf et Oberrohrdorf dans la vallée de la Reuss (AG) et dans le canton de Genève (deux stations à Avully, Bardonnex, La Petite Grave à Cartigny, trois ou quatre stations à Chancy, Laconnex, Les Vernes près de Meyrin, Plan-les-Ouates, Satigny et Versoix). A Weiach et Hüntwangen près d'Eglisau (ZH) l'espèce a été réintroduite dans deux gravières, à Glattfelden (ZH) le long de la voie de chemin de fer, à Oberrohrdorf et Remetschwil (AG) sur des bords de routes et des blocs erratiques (1996/1997). L'indication de WELTEN & SUTTER 1982 pour le secteur 251 de Berne correspond à un exemplaire introduit dans le jardin de l'institut de zoologie et n'a pas été retenu sur la carte. La station a été détruite entre-temps.

Menaces: L'espèce a régressé massivement avec la construction de routes et d'habitations, l'intensification de l'agriculture et la dynamique naturelle. Elle est désormais menacée.

Evolution des populations: fort recul, maintenant stabilisation par les mesures de soutien (AG) ou légère progression spontanée (GE).

Responsabilité

La responsabilité de la Suisse est moyenne à l'échelle internationale.

Christoph Käsermann

Menaces

- concurrence, peu de stations potentielles
- herbicides
- embroussaillage, ombrage
- construction de routes et d'habitations, intensification de l'agriculture
- rareté des populations

Mesures

- créer suffisamment de niches écologiques libres de végétation (murs de pierres sèches, bords de chemins ouverts, blocs erratiques dégagés); arracher les concurrentes à la main; restaurer et entretenir les murs de pierres sèches
- pas d'herbicides dans les vignes et les chemins
- déboiser les stations; débroussailler; dégager les murs
- priorité aux milieux menacés, planification adaptée; classement hors zone à bâtir; créer des biotopes favorables vierges le long des trottoirs, routes et talus; tolérer la végétation rudérale
- protéger les stations d'Oberrohrdorf et Niederrohrdorf (p. ex. plan de zones); contrôles réguliers; créer de nombreux biotopes favorables à Genève (forte dynamique); tenter des réintroductions dans les anciens secteurs de répartition (Rhin en amont de Bâle, Argovie); garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

KESSLER, E. (im Druck): Der rötliche Mauerpfeffer (*Sedum rubens* L.) – Ein seltenes mediterranes Florenelement im Aargauer Reusstal. *Bremgarter Neujahrsblätter* 2000.

ZEHNDER, A. (1959): Das rötliche Dickblatt (*Crassula rubens* L.) im Reusstal. *Bremgarter Neujahrsblätter* 1959: 1-7.

Projets et contacts

- Plusieurs projets de protection, restauration et réintroduction à Ober-, Niederrohrdorf et Remetschwil dans le canton d'Argovie. Coordination: ERICH KESSLER, 5452 Oberrohrdorf.
- Réintroduction de *Sedum rubens* dans le canton de Zurich. Contact: Dr. ANDREAS KEEL, Amt für Landschaft und Natur, Stampfenbachstr. 14, 8090 Zürich.

VU *Sedum rubens* L. – Orpin rougeâtre, Crassule rougeâtre – *Crassulaceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EX	VU				EX

F	D	FL	A	I
	1/CR			

Monde	CH
	VU/V

